



WERENTZ '

LE MAG !

COMMUNE DE WERENTZHOUSE

BULLETIN N° 1—MARS 2021



Moments magiques

De janvier 2021....

MAIRIE - adresse : 10 rue de Fislis—68480 WERENTZHOUSE

Téléphone : 03.89.40.42.34 Fax : 03.89.08.21.95

Mail : mairie@werentzhouse.fr—Site internet : www.werentzhouse.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/werentzhouse>

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi 8h30-12h00 et 14h-19h—Mardi et jeudi : 14h-17h—mercredi et vendredi : 8h30-12h

Permanence Maire et Adjointes : chaque lundi de 18 h à 19 h (sans rendez-vous) ou sur rendez-vous (appeler le secrétariat)

Décharge du buchholtz (déchets verts) : de 10 h à 12 h (mars à avril et septembre à novembre : tous les samedis ; décembre à février et mai à août : premier samedi du mois)

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Bâtiment 3—quartier Plessier—68130 ALTKIRCH -Tél. : 03.89.08.36.20 - mail : accueil@cc-sundgau.fr

Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche,

Multi-accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire...

CONTACTS

ORDURES MENAGERES-TRI-DECHETTERIE : antenne d'Altkirch (tél. : 03.89.08.36.24—mail : bien-trier@cc-sundgau.fr) -

Les sacs à tri peuvent être retirés à la mairie de Werentzhouse

L'antenne de Waldighoffen est fermée au public (sauf pour le pôle enfance –jeunesse) : veuillez sonner

EAU, ASSAINISSEMENT ET URGENCE FUITE D' EAU : numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : appeler le 03.89.08.47.57

ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE	OBSERVATIONS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. DOMINGUEZ Cédric	03.89.70.54.69	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. PROBST Patrice	03.89.08.20.52	
ACSL	M. KHALDOUN Radji Mme WOLF Marie-Paule	07.84.27.08.96 03.89.40.44.72	Gestion salle polyvalente et réservations
ASSOCIATION ILL DETENTE	Mme MISSLIN Bernadette	03.89.40.44.69	Cours de DO-IN
ASSOC. DE JUMELAGE AVEC VASSELAY	Mme LINDER Jocelyne	03.89.40.30.07	
ASSOC. DU MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN	Mme GRIMLER Geneviève	03.89.40.50.47	
SUND'GO'THAI ANIMATION	M. GUTZWILLER Eric	06.19.44.13.60	
CLUB DU 3EME AGE	Mme MONA Brigitte	03.89.40.33.95	
CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE	M. VILLERMET Mickaël	03.89.08.22.03	
GROUPE THEATRAL DE WERENTZHOUSE	Mme KLOPFENSTEIN Nicole	03.89.40.40.71	
UNION SPORTIVE	Mme BLIND Mélanie	06.31.63.28.66	Tennis de table
ACCW	Mme STACKLER Annette	03.89.40.44.49	Organisation marché de Noël et autres manifestations
ASSOC. KLIKA OHNA MASS	M. KEMPF Cédric	S'adresser à la mairie	



EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Au moment où j'écris ces lignes, la météo et le mercure continuent de jouer au yoyo, alternant douceur et pluie avec froid et neige. Si les précédents hivers étaient relativement doux, 2021 aura définitivement marqué le retour de la neige et la nécessité pour tout un chacun de se réadapter face à cet élément que nous connaissons pourtant bien dans notre Sundgau. Avec les gros flocons qui tombent, nos rues se parent rapidement d'un blanc manteau et Laurent, notre agent technique, que je tiens à remercier, se met rapidement en ordre de bataille pour dégager l'ensemble des rues. Cette neige fait le bonheur des enfants et si les jeunes ont eu plaisir à dévaler les secteurs pentus de la commune, d'autres ont dû faire preuve de vigilance sur la route pour pouvoir se rendre au travail. Notre forêt aura, elle aussi, souffert de ces épisodes neigeux et les amoureux de la nature qui voient les arbres tomber les uns après les autres, s'inquiètent et interpellent sur l'avenir de notre patrimoine arboré.

Ce début d'année, est également marqué par la fermeture du Tabac- Presse- Epicerie du village, chez Caroline. Avec ce dernier baisser de rideau, c'est une partie de l'âme de notre village qui se perd... Nous devons néanmoins garder confiance en l'avenir et étudier toutes les possibilités afin de retrouver, un jour, un commerce de proximité.

En parallèle, la crise sanitaire continue.... Dans ma tête un air de Jacques Dutronc se met soudainement à résonner, revisité façon COVID : « Il est 6h00, Werentzhouse s'éveille...Il est 18h00, Werentzhouse se couvre... ». Nous vivons une situation exceptionnelle. Notre vie familiale, sociale, professionnelle, économique et associative reste dépendante des décisions gouvernementales. Quel impact sur notre quotidien !

Cette année, pas de festivités pour la St-Valentin... et c'est à contrecœurs que nous avons annulé la programmation de Werentzhouse, un Amour de village ! ❤️ ❤️ ❤️ Plus que jamais, l'amour que nous portons à nos proches est exacerbé et dans cette situation difficile, nous comprenons encore plus l'importance que nos proches ont pour nous. Je tiens à remercier chaleureusement les habitants pour la décoration de leurs maisons, un peu de gaieté dans la morosité ambiante... de joie, d'amour... pour donner à cette période ce petit air festif qui nous manque tant...

Ce début d'année ressemble à une course de vitesse entre la progression de la COVID d'un côté et l'extension de la vaccination de l'autre ; en attendant de surmonter cette pandémie, il est de notre devoir d'élus de terrain de veiller au bon sens et de préparer l'avenir du mieux possible. Mon souhait est que le plus grand nombre d'entre vous se mobilisent sur les projets participatifs, de Werentzhouse comme de la CC Sundgau, pour un vivre- ensemble partagé et harmonieux.

2021 sera également une année électorale. Depuis le 1er janvier 2021, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin ont fusionné pour créer un seul département : la « Collectivité Européenne d'Alsace » (CEA). Cela nous permettra de retrouver notre identité alsacienne. Nous devons savoir d'où nous venons (le passé) avec nos traditions et en être fiers, vivre maintenant (le présent) avec toutes les technologies et créer l'avenir (le futur) en sauvegardant notre planète. Les élections régionales et départementales initialement prévues en mars sont reportées au mois de juin 2021 et nous ne manquerons pas de revenir vers vous à réception des modalités.

Le bulletin municipal fait également peau neuve avec de nouvelles rubriques et continuera à être modernisé. Rebaptisé, Werentz' Le Mag ! par la commission en charge de la communication, il vous permet d'être informés des actualités du territoire et des projets municipaux. Vous tenir informés nous est indispensable pour que vous puissiez réagir, participer, relayer et vous engager dans la vie de la commune.

Les prochains conseils municipaux seront consacrés principalement au budget. Nos investissements devront être vigilants et imaginatifs et je compte sur le travail du Conseil Municipal et des commissions pour mener à bien nos projets, pour avancer et œuvrer à la réalisation du programme proposé dans notre circulaire de campagne. Prenons la précaution d'anticiper les besoins au maximum pour bien pouvoir étudier leur financement tout en optimisant les aides ; deux axes principaux, l'entretien du patrimoine bâti et l'amélioration des équipements de notre cadre de vie ainsi que la transition écologique que nous accélérons.



Au-delà des problématiques actuelles liées à la crise du Covid-19, les projets qui ont été engagés suivent leur cours. (Bassin de rétention, aménagement du cimetière, aire de jeux...). Nous lançons les études pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente, l'église, la mairie, pour la rénovation énergétique des bâtiments, l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Vous connaissez mon engagement pour agir dans le sens de l'intérêt général et du meilleur service rendu... mais dans un village de 600 habitants, tout n'est pas possible ou pas tout de suite... Nombreux sont les beaux projets qui font que Werentzhouse conforte chaque jour sa marche sur le chemin de la transition, du bien vivre ensemble dans un cadre de vie apaisé et de qualité. Au cours de l'année, sera également lancé, le projet de création d'un espace de loisirs en contrebas de la salle polyvalente et dans les prochains mois, je ferai également appel à vous afin d'imaginer et de dessiner ensemble le Werentzhouse de demain !

Voilà, les jours commencent à se rallonger, le printemps qui arrive tranquillement laisse apparaître une lueur d'espoir et espérons qu'avec l'accélération de la vaccination, nous puissions retrouver notre vie d'avant, pleine de libertés, de loisirs et d'avenir. En attendant, profitons de l'environnement proche pour nous aérer, profitons des plaisirs simples que nous offrent la nature... Je vous souhaite une bonne lecture et je terminerai mon propos par cette citation de Victor Hugo qui nous rappelle que nous devons toujours rester optimistes, malgré la période nébuleuse que nous traversons : « Même la nuit la plus sombre prendra fin et le soleil se lèvera ».

Au plaisir de vous croiser prochainement,
Eric GUTZWILLER, votre Maire





Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Séances des 3 septembre et
7 décembre 2020—15 février 2021

La version intégrale est consultable sur le site de la commune (www.werentzhouse.fr) et affichée en mairie

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjointe au Maire : MM. et Mme WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio, MATHIOT Denis

Conseillers municipaux : MM. et Mmes ANTHONY Audrey, BILGER Christophe, IDRIS Grégory, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LE FAVI Mario, MONA Brigitte, MULLER Sylvie, THEURILLAT Jonathan

Absents excusés :

Séance du 3 septembre : M. IDRIS Grégory (sans procuration donnée), M. LAMY Julien (procuration donnée à Mme ANTHONY Audrey)

Séance du 7 décembre : M. IDRIS Grégory (sans procuration donnée), M. LAMY Julien (procuration donnée à Mme ANTHONY Audrey)

Séance du 15 février 2021 : M. LAMY Julien (procuration donnée à M. GUTZWILLER Eric)

AFFAIRES FINANCIERES

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Il est décidé d'octroyer les subventions suivantes, à prévoir au budget primitif 2021 : 30 € à l'Association des Amis du mémorial Alsace-Moselle ; groupement d'action sociale : 90 € ; ass. Part'âge Waldighoffen : 100 € ; Amis de Luppach : 100 € ; Fondation du Patrimoine : 75 € ; Conservatoire des sites alsaciens : 25 €.
Il ne sera pas donné suite aux autres demandes.

RECETTE NON PREVUE

Le maire informe le conseil municipal qu'une participation de 20667 € nous a été octroyée par le Syndicat d'Electricité au titre de la redevance R2 (Leds éclairage public et enfouissement des lignes électriques dans la grand'rue).

ADMISSION EN NON VALEUR

Vu l'état des restes à recouvrer dressé par le Trésorier de Ferrette (titre n° 108 du 8.10.2013 – débiteur : Communauté de Communes Ill et Gersbach)

Considérant que ce titre correspond aux charges communes à répartir (part comcom) relatives à l'aménagement de la rue de Fislis (pour sa compétence eaux usées).

Considérant qu'il s'agissait d'un accord oral entre Maire/Président et qu'aucune convention réglementaire n'a été passée avec la Communauté de Communes Ill et Gersbach à ce sujet et considérant que la Com com Sundgau conteste cette dette

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte d'admettre en non-valeur la somme de 3606.77 €.

PREPROGRAMMATION 2021

Le conseil municipal examine les propositions de programmes et acquisitions en investissement pour 2021. Hormis les crédits à prévoir pour les chantiers et acquisitions en cours, sont retenus : acquisition de terrains divers ; mise aux normes de poteaux d'incendie ; mise en place d'une rampe au cimetière ; crédits pour la journée citoyenne ; mise en place de caméras ; acquisition de matériel pour l'atelier communal ; construction d'un hangar de stockage et aménagement de box ; étude pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux ; étude pour la rénovation énergétique du n° 1 rue de Bâle ; acquisition d'illuminations de Noël ; étude pour l'aménagement d'un espace extérieur de détente/sport (derrière la salle polyvalente) ; restauration de l'alambic ; travaux divers sur voirie et bâtiments ; achat d'un tracteur d'occasion ; budget participatif .

AFFAIRES DOMANIALES

GESTION DE LA FORET

PREVISIONS DE COUPES DE BOIS

Sur proposition de l'ONF, le conseil municipal, à l'unanimité, approuvé les prévisions de coupes de bois.

Par-celle	Bois œuvre en m3		Bois industrie feuillus en m3	Bois industrie résineux en m3	Bois de chauffage en stères	Bois non façonné en m3	Volume total en m3
	Feuillus	résineux					
10a	122		106		100	33	331
Chablis	100		50				150
TOTAL	222		156		100	33	481

Le bilan net prévisionnel est estimé à 8090 € HT.

PREVISIONS DE TRAVAUX EN FORET

Descriptif	Quantité	Unité	Montant estimé HT
<u>Travaux de maintenance</u>	1000	MLI	360
Entretien du périmètre : parcelle 11r			
<u>Travaux sylvicoles</u>			
Filets sylvicoles -ouverture manuelle - parcelle 10a	0.25	Km	3450
Dégagement de plantation ou semis artificiel - parcelle 10a	0.20	Ha	
Toilettage après exploitation - parcelle 10a	8	Ha	
Intervention en futaie irrégulière - parcelles 12r et 7r	7.5	Ha	
Cloisonnement d'exploitation : maintenance - parcelle 1	1.5	km	
Travaux divers dans les peuplements	16	H	650
TOTAL HT			4460

Les prévisions sont approuvées à l'unanimité ; les honoraires de l'ONF seront en sus ; l'entretien du périmètre de la parcelle 11 r sera réalisé par les conseillers municipaux.

BOIS D’AFFOUAGE

Le bois d’affouage est reconduit pour 2021 (5 à 10 stères de bois dur à 46 € sans taxes le stère). La liste des commandes a été approuvée lors de la séance du 15.02.2021

VENTE DE BIL : le prix est fixé à 36 € HT le m3.

ACQUISITION DE DEUX PARCELLES FORESTIERES PRIVEES

Il est question de l’acquisition de deux forêts privées situées près du Walchenbach, qui ont été estimées et qui comportent des bois de valeur ; ces acquisitions permettraient de créer un ensemble forestier continu et d’officialiser un sentier existant ; le projet est suspendu dans l’attente d’une décision des propriétaires ; le conseil municipal sera reconsulté le cas échéant.

SITUATION GLOBALE

L’état sanitaire de la forêt est inquiétant et des coupes sur arbres secs ont été effectuées le long de la RD473 ; concernant le bilan financier, le bois de la parcelle 10 s’est bien vendu mais il y aura d’autres coupes à prévoir ; il y a lieu de prévoir un déficit (vente/exploitation) d’environ 2000 € pour cette année.

MISE EN PLACE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Il est envisagé la mise en place de panneaux photovoltaïques sur l’église, la salle polyvalente, la mairie pour de l’autoconsommation et/ou revente. Le conseil municipal autorise le maire à engager une étude de faisabilité ainsi qu’une étude de structure pour la toiture de la salle polyvalente. Des aides sont possibles.

RENOVATION ENERGETIQUE DU N° 1 RUE DE BALE

Le maire est autorisé à engager un audit concernant la rénovation énergétique de ce bâtiment, étape obligatoire pour pouvoir bénéficier d’aides (suivant devis du bureau IMAEE arrêté à 4400 € HT).

AMENAGEMENT D’UN BASSIN DE RETENTION

Les arpentages, acquisitions et échanges de terrain sont en bonne voie. M. le Maire est autorisé à signer les documents à intervenir.

AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LA RUE DU VIGNOLE

Les travaux d’aménagement jusqu’aux ets BERBETT ont été réalisés par les ets ROKEMANN ; le devis a été respecté. Ont également été réalisés des travaux au Gehrenbach pour un montant de 806.40 € TTC (nota : cet endroit sert de dépôt illégal de déchets verts ce qui obstrue les écoulements ; à surveiller).

Un nouveau devis nous est parvenu pour la suite de la réfection (en matériaux calcaire) à partir des ets BERBETT jusqu’à l’ancienne décharge (ets ROKEMANN – 5507.57 € TTC).

Mme Audrey ANTHONY s’interroge sur la nécessité d’un tel aménagement ; une déchetterie pour les déchets verts est à disposition des habitants à Waldighoffen et de nombreux investissements lui semblent plus prioritaires. M. MATHIOT Denis explique que le chemin a été raviné lors de l’orage de 2018 et qu’il conviendra de nettoyer régulièrement les évacuations existantes en travers du chemin afin de faciliter l’évacuation des eaux

de ruissellement. Ce chemin est emprunté par beaucoup de particuliers pour des usages divers. Il indique également que le coût sera moindre car il est envisagé de récupérer les gravats restants derrière la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés (hormis une voix contre de Mme Audrey ANTHONY soit deux voix au titre de sa procuration), autorise la réalisation des travaux.

AUTRES TRAVAUX EN COURS

M. le Maire rend compte des autres programmes en cours :

- mise en place d'un miroir rue du muguet, d'optiques à l'école et de 4 radars pédagogiques aux entrées de village : la commande a été passée (la permission de voirie vient d'être délivrée).
- travaux sur cloches réalisés.
- travaux non prévus logement 2^{ème} étage de la mairie : remplacement du lave-vaisselle : 629.99 €.
- Journée citoyenne du 19 septembre : le maire est autorisé à signer un contrat d'assurance pour cette journée avec la Ciade Courtage afin de couvrir les bénévoles. La garantie choisie comprend les risques décès et invalidité permanente pour 2.62 € par bénévole.
- contrôle annuel éléments cuisine (étanchéité gaz) et chambre froide de la salle polyvalente par TECHNOFROID : signature d'un contrat global avec Technofroid pour 574.90 € TTC (prix sans contrat : 758.75 €) – obligatoire pour les ERP 3.
- mise en place des radars pédagogiques et lumières clignotantes à l'école – reste à faire : mise en place d'une horloge
- parking PMR de la mairie et du local paroissial : reste à faire le traçage
- aire de jeux : commande d'un module – installation prévue en janvier (voir photo)
- chemin du vignoble : suite et fin des travaux – attente date exécution
- cimetière : commande espace cinéraire, plan du site, ossuaire, jardin du souvenir – attente date exécution
- sentier de découverte : finalisation en cours
- zérophyto : la commission se réunira en vue de lister les travaux (pour le dépôt d'une demande de subvention)
- une étude en vue de la pose de panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente/église/mairie ainsi qu'une étude en vue de la rénovation énergétique du n° 1 rue de Bâle vont être lancées.
- taille des arbres le long de la grand'rue : des devis seront demandés

AFFAIRES GENERALES

CHASSE COMMUNALE : AGREMENT D'UN PERMISSIONNAIRE

M. SUTTER Gérard, locataire propose de nommer (dans son courrier du 3.07.2020) M. GREDER Gilles en qualité de permissionnaire. Les autres permissionnaires sont M. Daniel BRUETSCHY de Steinbrunn le Bas ; M. Jacques Alain LEHMANN, domicilié à Court (Suisse).

Vu le cahier des charges des chasses communales période 2015-2024 et notamment ses articles 20.1, 6.2, 6.3, 7.2, vu l'avis favorable de la commission communale consultative de la chasse réunie ce jour, vu les pièces du dossier à fournir,

Considérant que les conditions notamment de domiciliation, du nombre de permissionnaires autorisé et les motifs d'irrecevabilité ont été examinés – sans observation,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son agrément à la candidature de GREDER Gilles domicilié à Hégenheim en qualité de permissionnaire du lot unique de chasse.

LOTISSEMENT AM HERRENWEG

Un exemplaire du CRAC (compte-rendu d'activité) 2019 rédigé par la CITIVIA titulaire d'une concession d'aménagement pour le lotissement am Herrenweg a été remis à chaque élu.

Le point est fait sur la situation au 31.12.2019 ; à retenir : il reste une parcelle à vendre (21a) en bordure de la rue de Fislis ; un avenant a été signé le 20.12.2019 pour prolonger la concession de vente jusqu'au 31.12.2021 ; si la dernière parcelle est vendue en 2021, l'opération sera à l'équilibre.

Le Conseil Municipal n'a pas d'observations à formuler.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DELEGUES ET COMMISSIONS

- Sont nommés membres de la CLECT (commission chargée d'évaluer le montant des charges transférées) M. CHONG KEE Sténio, titulaire et M. GUTZWILLER Eric, suppléant.
- DELEGUEE GEMAPI : Mme MONA Brigitte a été proposée comme déléguée de la comcom auprès du Syndicat de l'III (collège Gémapi) ; elle a finalement été désignée déléguée suppléante.
- COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS AUPRES DE LA COMCOM : Sténio CHONG KEE a été proposé comme membre.

RAPPORTS ANNUELS 2019

Les rapports annuels 2019 sur la gestion de l'eau potable, de l'élimination des déchets et du service d'assainissement ainsi que le rapport d'activité sont présentés au conseil municipal. Ils sont consultables en mairie.

MUTUALISATION

La commune décide d'adhérer à une consultation initiée par la ComCom Sundgau en vue

- de la conclusion de contrats pour le curage des tabourets siphon
- du contrôle des poteaux d'incendie.

ASSOCIATION FONCIERE DE WERENTZHOUSE

Le bureau de l'AF doit être renouvelé en 2021. Sont membres : un représentant de la DDT, le maire, de droit. Ont été nommés trois délégués titulaires de la chambre d'agriculture (M. MONA Bernard, M. MEYER Laurent, M. RICHARD Olivier du Willerhof) ainsi que deux suppléants (M. SPRINGINSFELD Dominique de Durmenach, M. LIBIS Etienne de Linsdorf).

Le Conseil municipal a nommé ses délégués titulaires (M. MISSLIN Christian, M. RUETSCH André, M. GUTZWILLER Robert) et ses délégués suppléants (M. BERBETT Lionel et M. CHABOUTE Marc). M. HEINIS Jean-Paul ne souhaite pas être renouvelé.

Le bureau sera réuni par M. MONA Bernard, Président sortant afin de procéder à l'élection du Président, du Vice-Président et du secrétaire.

BRIGADES VERTES

Le conseil municipal donne son accord pour un changement de statut, à savoir le transfert du siège : 92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68360 SOULTZ.

DEPOTS SAUVAGES

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions du maire quant à la gestion des dépôts sauvages (voir article spécifique).

PERSONNEL COMMUNAL—ACFI

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié, les collectivités territoriales et établissements publics doivent désigner un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail (ACFI). Il est décidé de confier cette mission au CDG pour une durée de 3 ans (durée estimée de la mission : 10 jours x 250 €).

COMMUNICATIONS DIVERSES ET INTERVENTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

COVID 19 : toutes les classes du RPI seront équipées de détecteurs de CO2, à la charge de la Comcom.

SCHEMA CYCLABLE DU HAUT-RHIN : le maire rend compte de la première réunion d'information concernant ce projet ; le principe retenu est de relier les pistes existantes, de créer des itinéraires cyclables entre les communes, écoles et collèges ainsi qu'entre les communes et les zones frontalières. Il est prévu (à long terme) de relier notre commune à la piste cyclable de Durmenach-Bouxwiller via la rue du moulin. Le Conseil Municipal déposera une proposition en vue de relier la piste Bouxwiller-Oltingue à l'agglomération et la rue du vignoble à la commune de Muespach (afin de pouvoir à terme relier le secteur des trois frontières).

Application Illiwap : la Comcom Sundgau disposera prochainement d'une application de communication citoyenne (version premium), ce qui permettra également aux communes qui en font partie, de bénéficier gratuitement de la version « premiers pas ». Des options payantes peuvent être rajoutées.

Restauration de l'alambic : une restauration de l'alambic communal (qui est encore loué par deux habitants) s'élèverait à 3374.60 HT pour la corrosion ; la cuve déformée à redresser (ou à remplacer) sera chiffrée au moment de la première réparation. Les crédits seront prévus au budget primitif 2021.

Commission de révision de la liste électorale : en complément à la délibération du 15.06.2020, le CM est informé que les délégués du tribunal judiciaire sont M. MONA Bernard, titulaire et Mme LEHR PATTY Aurore suppléante. Les anciens délégués n'ont pu être reconduits en raison de la durée déjà longue de leur mandat (M. SCHREIBER Jean-Henri) et du fait que Mme MONA Brigitte est à présent conseillère municipale (incompatible).

APEI Hirsingue : merci de la part de l'association aux bénévoles qui se sont investis et aux habitants qui ont généreusement participé à l'opération en achetant les brioches.

St Valentin : le maire remercie toutes les personnes qui ont décoré leurs habitations.

Fermeture de l'épicerie chez Caroline au 01.02.2021 : le conseil municipal regrette vivement cette disparition. Toutes possibilités seront étudiées afin qu'une offre alimentaire puisse être mise en place dans la commune.

M. BILGER Christophe : suggère de tracer un axe médiant au niveau des virages de la grand'rue.

Mme ANTHONY Audrey :

- zone 30 rue de Vasselay/rue des roses/rue des anémones : les sens de priorité ont été changés et certains riverains ne les respectent pas ; elle suggère de rajouter une signalisation.
- aménagement du terrain de football : souhaite que ce projet soit engagé rapidement. M. le maire pense qu'il est nécessaire d'étudier le projet globalement sur l'ensemble de la zone ; il propose de mandater un bureau d'études ou un architecte ; à suivre.

COVID 19—LES CENTRES DE VACCINATION LES PLUS PROCHES

ALTKIRCH—salle de la Palestre—rue de Hirtzbach

SAINT-LOUIS—Le Forum—1 place du forum

(Prendre rendez-vous au 09.70.81.81.61 ou en ligne sur sante.fr)

LUPPACH—maison de retraite (prendre rendez-vous au 03.69.49.39.29)

Les patients âgés de 50 à 75 ans inclus, à risque de forme grave de Covid 19 (diabétiques, obésité, cancer...) peuvent se faire vacciner chez leur médecin traitant.



TRANSPORT GRATUIT

Les personnes de plus de 75 ans peuvent bénéficier d'un transport gratuit vers le centre de vaccination d'Altkirch via la ComCom Sundgau (appeler les transports MOVEO au 09.82.55.00.30 de préférence le matin -n'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées- ou envoyer un mail à contact@moveo.online). Le jour et l'heure du rendez-vous des deux injections vous seront alors communiqués par MOVEO.

Si vous avez déjà un rendez-vous mais pas de solution de transport, vous pouvez également faire appel à MOVEO.

A ce jour les personnes autorisées à être vaccinées sont soumises à des critères d'âge, pathologies... Se renseigner chez votre médecin ou sur le site <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>

QUATRE CONSEILS POUR RETROUVER LE MORAL

Limiter les informations négatives

Lorsqu'une période est anxiogène, il est préférable d'éviter les informations négatives, elles rentrent dans notre cerveau, s'accrochent comme du velcro ...

Aller à la lumière

De base, janvier et février sont des mois réputés pour être ceux du "blues hivernal", notamment à cause du manque de lumière. Sortir au moins une demi-heure par jour et marcher à la lumière du jour vont donc permettre de réguler, entre autres, l'humeur.

Sourire

Sourire devant votre miroir va vous redonner le moral. Et c'est scientifiquement prouvé !

Exercer la gratitude

Le fait de prendre conscience des bénéfices qui viennent de l'extérieur, est bénéfique pour notre humeur. Prendre conscience des choses positives peut donner envie de remercier et ainsi volontairement, de pratiquer de la gratitude. Cela met ainsi en place un cercle vertueux : exercer la gratitude va booster notre système immunitaire et enfin faire remonter des hormones comme l'ocytocine et la sérotonine dans le cerveau.

Attention : les personnes en souffrance et en détresse psychologiquement ne doivent pas hésiter à se faire aider par un professionnel. »

DEPOTS SAUVAGES

Extrait de délibération du 7.12.2020

M. le Maire indique que de plus en plus de dépôts sauvages de déchets sont constatés notamment en forêt, au bord des routes, près des bennes à tri.... Ces actes polluent les eaux, les sols, l'air et dégradent les paysages et ces comportements sont d'autant plus irresponsables qu'il existe des déchetteries pour collecter ces détrit.

Aussi, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

Vu le CGCT notamment les articles L2212-1 et suivants, L2224-13 à L2224-17,

Vu la loi n° 75-633 du 15.07.1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L541-1 à L541-6

Vu la loi n° 2020-105 du 10.02.2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L1311-1 et L1311-2

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la propreté et la salubrité publiques

Après avoir entendu le maire,

⇒ prend connaissance de la procédure en cas de dépôt sauvage de détrit de quelque nature que ce soit sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune, lorsque l'auteur est identifié : les agents assermentés de la Brigade Verte avisent l'auteur des faits qui lui sont reprochés et des sanctions qu'il encourt, peuvent lui ordonner le paiement d'une amende le cas échéant, le mettre en demeure de remettre les lieux en état dans un délai de 24 h sous peine d'un enlèvement d'office à ses frais.

⇒ faute pour la personne visée par la mise en demeure d'avoir procédé à l'élimination des déchets dans un délai de 24 h, il sera procédé d'office à l'enlèvement des déchets et au nettoyage du site aux frais du responsable du dépôt sauvage ; le coût de cette prestation est fixée forfaitairement à 350 € (pour les dépôts de faible poids et/ou quantité). Concernant les dépôts sauvages plus importants, la prestation sera facturée au coût réel.

Dans l'impossibilité d'identifier l'auteur de l'infraction, pourra être tenu pour responsable le propriétaire du terrain sur lequel aura été effectué le dépôt sauvage, qui aura été toléré, accepté ou facilité par sa négligence ce dépôt ou encore se sera abstenu d'en informer les autorités municipales.

⇒ autorise le maire à accomplir les démarches nécessaires, d'en informer les instances compétentes, notamment la gendarmerie et les garde-champêtres intercommunaux (Brigade Verte)

⇒ prend note du projet d'arrêté du maire y relatif.



RAMASSAGE DES DECHETS AU PORTE A PORTE

Afin de préserver l'image de la commune et pour ne pas encombrer les trottoirs et voies publiques (problèmes de sécurité et de salubrité publique), veuillez déposer vos sacs et bacs devant votre habitation, au plus tôt la veille du ramassage. Nous comptons sur le civisme de tous.

LES GRANDS ANNIVERSAIRES



Mois de mars 2021

Le 12 mars	SCHNEILIN Erwin	83 ans
Le 15 mars	HOLLER Béatrice	81 ans
Le 15 mars	GILGERT Nicole	83 ans
Le 22 mars	BIPPUS Georges	70 ans
Le 23 mars	FLUHR Marlène	72 ans
Le 26 mars	NIGLIS Huguette	84 ans
Le 31 mars	STACKLER Claude	72 ans

Mois d'avril 2021

Le 1er avril	PROBST Jean-Louis	72 ans
Le 3 avril	KIELWASSER Patrick	71 ans
Le 18 avril	INDERBITZIN Claire	86 ans
Le 19 avril	MARTI Bernadette	84 ans
Le 21 avril	DOMINGUES José	72 ans

Mois de mai 2021

Le 3 mai	BAUMLIN Marie-Jeanne	80 ans
Le 11 mai	RUFFNY Thérèse	85 ans
Le 15 mai	FLUHR Joseph	72 ans
Le 16 mai	JELSCH Thérèse	89 ans
Le 18 mai	MULLER Marguerite	89 ans
Le 19 mai	WOLF Lydia	73 ans

Mois de juin 2021

Le 1er juin	MISSLIN Christian	70 ans
Le 4 juin	RUFFNY Marie-Rose	91 ans
Le 7 juin	HOLLER Pierre	80 ans
Le 8 juin	HEINIS Jean-Paul	78 ans
Le 20 juin	GUTZWILLER Marguerite	80 ans
Le 22 juin	TINTORI Rosetta	91 ans
Le 26 juin	KEMPF Arlette	85 ans

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des anniversaires (à partir de 70 ans) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.

L'ETAT CIVIL

NAISSANCES

Ethan, né le 11 octobre 2020

fil de Alexandre BILLOUD et de Séverine BOUDEY-BEYA

Adèle, née le 17 novembre 2020

filles de Léonard DOSDA et de Aline WEIL



Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Les familles/personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des événements de l'état civil (naissance-mariage-décès) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2020

Le jury a sélectionné les familles qui se verront remettre
un bon d'achat de 20 € à faire valoir auprès d'un horticulteur

M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
M. et Mme DOEBELIN Raymond	4 rue des anémones
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme ECKERT Norbert	7 rue du muguet
M. et Mme FERRAMENTA DA SILVA Manuel	4 rue de Bâle
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HEINIS Jean-Paul	9 rue de Ferrette
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
Mme MEYER Andrée	9a grand'rue
M. MULLER Pierre Cyrille	5 rue des roses
M. et Mme PATTY Jean-Marie	2 grand'rue
M. PROBST Jean-Pierre	1 rue de l'école
M. et Mme RUFFNY Pierre	12 rue des sapins
M. et Mme SAHAGUM Bernard	8 impasse des tulipes
M. et Mme SCHMITT Aimé	8 rue de Bâle
M. et Mme SCHREIBER Jean-Henri	17 rue du muguet
M. et Mme STACKLER Claude	4 rue des lilas
M. et Mme STOECKLIN Denis	11 rue des pivoines
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue
Mme WOLF Lydia	4 rue de Fislis
Musée des amoureux	rue de Ferrette

**Bravo à toutes et à tous pour vos efforts,
votre patience et pour avoir contribué à
l'embellissement de notre village !**



Concours décors et illuminations de Noël 2020

M. AUER Rémo—Mme URSPRUNG Nicole	2 rue des roses
M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
M. et Mme BONNOT Patrice	6 grand'rue
Mme BRENGARTH Joanna—M. COE Jérôme	5 grand'rue
M. et Mme CHABOUTE Alain	8 rue du vignoble
M. et Mme DOMINGUEZ Cédric	4 rue des roses
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme DURAND Vincent	12 rue des vergers
M. et Mme ECKERT Norbert	7 rue du muguet
M. et Mme FLUHR Joseph	10 rue de Bâle
M. GUILLEMINOT David	15 rue de Bâle
M. et Mme GUTZWILLER Joël	3 rue des roses
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
M. et Mme JONNER Denis	4 rue du moulin
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
M. et Mme KLEIN Pascal	1a rue de Ferrette
M. et Mme KOHLMANN David	4 rue de Vasselay
M. et Mme KUGELIN Maurice	7 rue du vignoble
M. KREUTZ René—Mme UHLIN Sandra	8 rue de Ferrette
M. et Mme LACHAT Erwin	15 rue de Fislis
Mme MARCONOT Virginie	17 rue des chênes
M. et Mme MASMUNSTER Clément	3 rue des chênes
Mme MEYER Andrée	9a grand'rue

Ont été primés et ont reçu une
bouteille de champagne

M. MORE Philippe—Mme LEBREC Caroline	2a rue des lilas
Mme NIGLIS Huguette	18 grand'rue
M. et Mme PATTY Jean-Marie	Restaurant le Bûrahus
M. ROESCH Adrien	5 rue du vignoble
Et Melle CHABOUTE Cécilia	
M. et Mme RUFFNY Pierre	12 rue des sapins
Mme SCHITTLY Madeleine	25 rue de Bâle
M. et Mme SCHMITT Aimé	8 rue de Bâle
M. et Mme SCHUELLER Rémy	15 rue de Ferrette
M. et Mme SCHREIBER J-Henri	17 rue du muguet
M. et Mme SECULA Christophe	6 rue de Ferrette
M. et Mme STACKLER Claude	4 rue des lilas
M. et Mme STENGER Arno	19 rue des lilas
M. et Mme WALCH Christian	15 rue des lilas
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue
M. WOLF Didier-Mme WELKER Stéphanie	4 grand'rue



Bravo à tous !

Ce fut un cru exceptionnel au niveau local et qui s'est démarqué par rapport aux communes alentours.

Bravo et merci à tous d'avoir donné un peu de lumière en cette période difficile.

Informations mairie

Consultez notre site : www.werentzhouse.fr et notre page facebook

<https://www.facebook.com/werentzhouse>

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous sommes officiellement 577 habitants au 1er janvier 2021

LEVÉE DU COURRIER—Depuis la fermeture de notre épicerie, la levée du courrier se fait dans la boîte à lettres située sur la façade de la mairie (du lundi au samedi à 9 h)

GRIPPE AVIAIRE

C'est l'autre épidémie du moment Même si elle ne présente pas de risques pour l'homme, l'épidémie de grippe aviaire qui frappe le sud-ouest aura des conséquences catastrophiques pour la filière. Elle se propage rapidement (par les animaux sauvages notamment) et il est important de prendre des mesures appropriées. Nous avons transmis une liste de mesures à prendre pour les propriétaires de volaille ou d'oiseaux, aux foyers qui étaient potentiellement concernés. Néanmoins, si vous n'avez pas eu cette circulaire et que vous êtes détenteur de volaille ou oiseaux captifs à titre personnel, merci de le signaler en mairie.



Par ailleurs, nous rappelons que le recensement des propriétaires d'oiseaux (à l'exception de ceux qui sont détenus en permanence à l'intérieur des locaux) est obligatoire et particulièrement indispensable en période d'épidémie de grippe aviaire. Aussi nous demandons à tous les foyers concernés (même ceux qui se sont déjà fait recenser en 2006) de déposer un cerfa n° 15472*02 complété en mairie. Le formulaire est téléchargeable sur internet ou délivré sur simple demande au secrétariat.

DEBLAIEMENT DE LA NEIGE - IL NEIGE.... QUE DU BONHEUR ET QUELQUES CONTRAINTES....

Il appartient cependant à chacun de jouer le rôle qui lui incombe pour que le bonheur des uns ne fasse pas le malheur de quelques autres.

En cas de chutes de neige importantes, notre agent technique assure prioritairement et successivement le déneigement :

- 1 - des voies principales de circulation automobile du ressort de la commune (les routes départementales sont traditionnellement déneigées et salées par le chasse neige du Département)
- 2 - des voies d'accès et des trottoirs devant les espaces et les bâtiments publics (écoles, mairie...)
- 3 - des voies secondaires,
- 4 - des impasses et des parkings.

Propriétaires et locataires sont quant à eux tenus d'enlever la neige et la glace sur les trottoirs longeant les bâtiments et parcelles qu'ils possèdent ou occupent. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre la distribution du courrier dans les meilleures conditions possibles.



Un grand merci à ceux qui, aimablement et bénévolement, déblaient les trottoirs avec leur mini-tracteur... ils se reconnaîtront ...

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Nous en parlons régulièrement ... Il est demandé aux propriétaires (ou locataires) pour des raisons évidentes d'hygiène, de propreté et afin de permettre un écoulement normal des eaux pluviales, de balayer régulièrement le trottoir au droit de chez soi (propriété bâtie ou non bâtie). Veuillez également ne rien verser (ni béton, ni déchets de balayage, ni tout autre déchet solide ou liquide...) dans les tabourets siphons qui sont là uniquement pour récupérer les eaux de ruissellement.

COVID 19—vous pouvez consulter les informations concernant notre Département sous

<https://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Actualites-du-Prefet-et-des-Sous-Prefets/Coronavirus-COVID-19/Coronavirus-COVID-19-conseils-pratiques>

LES NOUVELLES RUBRIQUES DANS LE BULLETIN—on compte sur votre participation !

Au fur et à mesure de l'actualité, quelques nouvelles rubriques apparaîtront dans notre bulletin. Nous souhaiterions notamment faire paraître des photos saisonnières de notre village, à mettre en couverture et publier les recettes de cuisine des habitants qui sont souvent des recettes de famille qui méritent d'être partagées.

Comment procéder

- PHOTOS : merci d'envoyer les photos que vous avez sélectionnées à mairie@werentzhouse.fr (avant le 15 décembre pour le bulletin de janvier, avant le 15 juin pour le bulletin de l'été)
- RECETTES DE CUISINE : à envoyer par mail (mêmes délais) ou simplement par écrit à la mairie (n'hésitez pas à l'agrémenter de photos)



LE PAIEMENT DE PROXIMITE

Vous pouvez désormais payer vos factures de service public (ordures ménagères, eau, crèche...) ainsi que vos impôts et amendes directement dans un tabac presse habilité (ex : supérette de Roppentzwiller ou tabac loto presse Au petit Paris à Waldighoffen) grâce au nouveau service de paiement à proximité.

La démarche est simple et sécurisée : rendez-vous chez votre buraliste muni de votre avis sur lequel doit figurer un QR code et la mention « payable auprès de votre buraliste » dans les modalités de paiement, puis scannez le dit code.

Procédez au paiement (en espèces jusqu'à 300 euros ou par carte bancaire, sans limite de somme)

Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés sur le site des impôts :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>



A VOS AGENDAS

Les dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de la progression de la COVID 19

Une information complémentaire vous sera donnée le cas échéant.

Nom de la fête	Dates	Association	Lieu	nature
Don du sang	Vendredi 19 mars	Amicale donneurs de sang	Salle polyvalente	Don du sang
Voyage à Vasselay	Du jeudi 13 au dimanche 16 mai	Association de jumelage	Vasselay	
Journée citoyenne	Samedi 29 mai	Commune	Ban de la commune	Journée de travail
Spackoba	Samedi 25 septembre	Ass. De jumelage Werentzhouse-Vasselay	Salle polyvalente	Diner dansant
Cérémonies du 11 Novembre	jeudi 11 novembre	Commune	Messe et cérémonie	Commémoration
Fête de la St Nicolas	Vendredi 10 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation
Fête de Noël des aînés	Dimanche 12 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation

SALLE POLYVALENTE : conditions de location pour un particulier

Il est rappelé que pour louer la salle polyvalente, il convient de contacter KHALDOUN Radji au 07.84.27.08.96 ou WOLF Marie-Paule au 03.89.40.44.72.

La salle polyvalente dispose de deux salles

- la grande salle pour les mariages, anniversaires.... d'une capacité de 310 personnes au maximum (200 personnes maximum conseillé en places assises); elle peut également être louée pour un apéritif et dispose d'un auvent extérieur à cet usage. Une cuisine entièrement équipée et une chambre froide sont également à disposition.
- la petite salle équipée d'une kitchenette (pour les petites fêtes de famille, d'une capacité d'environ 60 personnes au maximum, dans l'idéal prévoir 30 à 35 personnes assises au maximum pour être à l'aise)

JOUONS UN PEU....

				1	5		2
		5	6	8			
2	9						
			4		7	3	
	1				6		
3	8		5				
						8	6
			4	2	3		
6		2	7				

Le SUDOKU est joué sur une grille de 9 x 9 espaces. Chaque ligne et chaque colonne est composée de neuf "carrés" (composé chacun de 3 x 3 espaces). Chaque rangée, colonne et carré (9 espaces chacun) doit être remplie avec les numéros 1 à 9, sans répéter aucun nombre dans la rangée, la colonne ou le carré.

SUDOKU niveau moyen



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Bonjour à tous,

Cette année encore, nous sommes dans une incertitude totale concernant les hypothétiques manifestations que nous pourrions organiser... Par contre, les collectes de sang sont maintenues

☞ le 19 mars à Werentzhouse

☞ le 22 juillet à Fislis

☞ le 15 octobre à Bouxwiller

Nous vous attendons nombreux à la collecte de sang à la salle polyvalente le 19 mars prochain

Très bonne journée

Cédric DOMINGUEZ, Président et l'ensemble du comité des donneurs de sang



ASSOCIATION DE JUMELAGE WERENTZHOUSE VASSELAY

Oublions l'année 2020 et espérons une meilleure année 2021.

Mais la neige était présente ce mois de janvier et bon nombre d'enfants en ont largement profité pour luger ou faire des bonhommes de neige... youpi

Comme pour toutes les associations qu'elles soient sportives, culturelles et toutes les autres, les manifestations et les rencontres ont été annulées, ce qui était le cas pour la nôtre aussi. Pas de rencontre avec nos correspondants et pas de repas annuel. Par contre nos correspondants de Vasselay se réservent le week-end de l'Ascension pour notre venue. Nous y croyons fort ! L'association se manifestera très rapidement pour vous donner des informations concernant le voyage.

La soirée SPACKOBA est prévue le samedi 25 septembre si les conditions sanitaires le permettent.

Bonne journée, soyez prudents et à bientôt.

Pour l'Association de jumelage, Jocelyne Linder



INFORMATIONS DIVERSES

MESSAGE AUX PROPRIETAIRES FORESTIERS

L'Etat français va consacrer 150 millions d'euros pour aider et accompagner la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer. Il s'agit de la reconstruction des forêts sinistrées, le traitement des forêts vulnérables, l'amélioration des peuplements pauvres. Pour plus de renseignements : <https://agriculture.gouv.fr/francerelance-le-volet-transition-agricole-alimentation-et-foret>



COLLECTE DES BRIOCHES AU PROFIT DE L'APEI DE HIRSINGUE

Malgré le Covid, vous avez répondu présents lors du passage des bénévoles. L'édition 2020 a permis de vendre 182 brioches pour un montant de 940 € et 30 € de dons.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

La plus grande partie des démarches administratives se font désormais sur internet.

Pour votre information le site www.demarches.interieur.gouv.fr a été créé dans le but d'aider les usagers à retrouver aisément les formalités à accomplir selon la démarche administrative souhaitée.

Ce site regroupe les démarches les plus courantes concernant les papiers officiels (carte d'identité, passeport), l'inscription sur les listes électorales, l'immatriculation d'un véhicule, le permis de conduire ou le dépôt d'une plainte.

Sont également présentes des informations plus spécifiques relatives aux armes, aux associations, aux volontariats, aux addictions, aux chiens dangereux ou à la déclaration d'une manifestation.

Ainsi, particuliers, professionnels et associations peuvent trouver toutes les explications nécessaires à l'accomplissement de leurs démarches sur ce site.

Il donne accès également aux téléservices, aux formulaires Cerfa et aux coordonnées des points d'accueil numériques qui sont mis à disposition des usagers, partout en France, pour les aider à accomplir leurs démarches.

Les personnes non équipées, non connectées ou non habituées à l'usage d'un ordinateur trouveront, dans ces points d'accueil numériques, des ordinateurs, des imprimantes et des scanners. Ils seront guidés dans la réalisation de leur démarche par des médiateurs présents sur place.

POINT D'ACCUEIL LE PLUS PROCHE : sous-préfecture d'Altkirch

Un poste informatique est mis à disposition et un agent de la sous-préfecture accueillera, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 chaque demandeur afin de l'accompagner dans ses démarches administratives relatives à l'immatriculation de véhicule (déclaration de cession, changement de titulaire, modification d'adresse...) ou permis de conduire (demande de duplicata, changement d'état civil, solde de points...) par le biais de l'ANTS (il sera nécessaire de se munir de ses identifiants ameli.fr ou impots.gouv.fr). Un dépliant reprend les différentes procédures.

Werentzhouse... faisons un peu connaissance...

Les habitants de Werentzhouse sont des Werentzhousiens et Werentzhousiennes

SES ORIGINES - SON HISTOIRE

D'après l'historien Mengès-Stehle, le nom de « WERENTZHAUSEN » aurait pour origine le nom ligurien de « VAR » qui veut dire « WASSER oder FLUSS » (eau ou fleuve). Par contre, l'historien Dauzat-Rostaing a soutenu que le nom de « WERENTZHAUSEN » venait de « HAUSS de WERENZO » et aurait de ce fait pour origine un nom de famille. En 1273, apparaît pour la première fois le nom de « WERNESHUSEN. »

En 1290, Henri von Oltingen fait don à Dietmut, veuve de son fils Nicolas, de biens à « WERNSHAUSEN ».

En 1280, un nommé Ettero de « WERHUSEN » est cité comme témoin dans une autre donation.

En 1300 se réalise une fusion entre le couvent de Bâle et celui d'Altkirch et on y fait mention de biens à « WERNSHUSEN ».

En 1397, il est fait mention dans les archives des HABSBOURG d'un moulin de « WERENTZHAUSEN »

En 1446, lors d'un procès à Bâle, il est fait mention de bornes douanières érigées à « WERENTZHAUSEN ».

En 1592, les archives de Ferrette rapportent qu'à cette époque, il y avait 20 exploitations à WERENTZHAUSEN »

SON EVOLUTION

Par décision du Conseil Municipal du 17 avril 1840, fut décidée la construction de la mairie-école, l'actuelle mairie. Sa construction fut achevée en 1842.

1863 : Construction de l'actuelle église

1892 : Création de la voie de chemin de fer et construction de la gare

1894 : Mise en place du premier réseau d'alimentation en eau potable (par les fontaines)

1902 : Werentzhouse est reliée au réseau téléphonique

1928 : Construction de l'actuel réservoir d'eau potable

1940 : Construction de la cité des Douanes, qui était prévue à l'origine pour loger les officiers de la ligne Maginot.

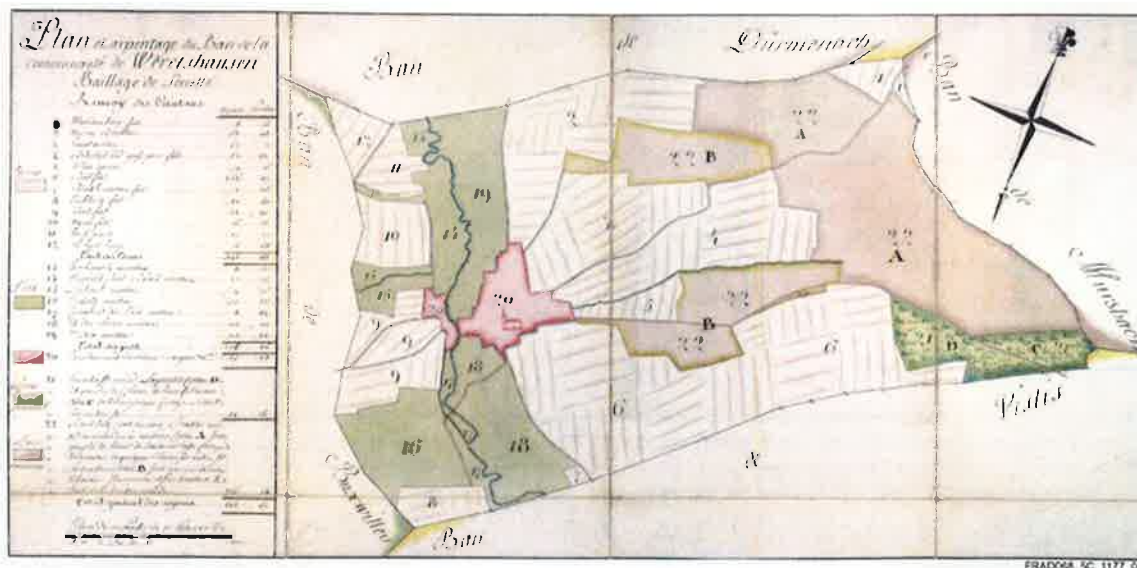
SA POPULATION

A travers les siècles ...

SON ECUSSON

1801	1836	1856	1861	1866	1871	1875	1880	1885	1890	1895	1900
310	363	369	452	406	385	373	349	329	339	339	369
1905	1910	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968	1975	1982
377	373	374	384	379	385	366	331	354	357	401	421
1990	1999	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
462	555	596	598	593	585	579	573	562	558	577	

L'écusson de Werentzhouse représente un bâton de pèlerin doré avec y suspendu une coquille Saint-Jacques. Ces armoiries datent de la fin du XVII^e siècle.



Plan de Werentzhouse au XVIII^eème siècle

RECETTES D'ICI ET D'AILLEURS

Salmi poulet : Poulet cuit dans une bonne sauce au vin rouge et épicée à la Mauricienne !

Ingrédients

- 6 beaux morceaux de poulet (ici 3 pilons & 3 hauts de cuisse) ; on peut aussi prendre du lapin
- Quelques branches de coriandre fraîche ; 1 tomate mixée et réduite en purée
- 10g de gingembre frais râpé ; 1 gousse d'ail pressée ; 1 oignon émincé
- 250 ml de vin rouge ; 300 ml d'eau
- 1 bâton de cannelle ; 3 clous de girofle ; 1 pincée de 4 épices ; 1 piment oiseau (optionnel)
- Huile ; Sel & poivre ; 1 cuillère à café de sucre ; Persil frais pour la fin



Préparation

- 1 – Préparer le poulet en commençant par enlever la peau. Dans un saladier, mettre les morceaux de poulet, saler, poivrer, ajouter les 4 épices, le bâton de cannelle, les clous de girofle, un filet d'huile, un peu de coriandre fraîche ciselée, le piment (optionnel). Bien mélanger. Recouvrir le saladier d'un papier cellophane et le laisser mariner pendant au moins 1h.
- 2 – Dans une cocotte, faire revenir dans un peu d'huile l'oignon émincé jusqu'à ce qu'il sue. Ajouter ensuite le poulet avec la marinade et bien le laisser dorer des deux côtés.
- 3 – Intégrer la tomate mixée, le gingembre râpé et l'ail pressé, le sucre, le vin rouge et laisser frémir pendant environ 5 minutes à feu fort.
- 4 – Finir ensuite par l'eau afin de recouvrir les morceaux de poulet, remettre quelques branches de coriandre fraîche, rectifier l'assaisonnement en salant et en poivrant. Couvrir et laisser cuire à feu doux pendant environ 30 minutes.
- 5 – Une fois cuit, enlever le couvercle et laisser cuire 10 minutes de plus à feu fort afin que la sauce réduise un peu.
- 6 – Servir avec du riz blanc et avant de servir parsemer de persil et de coriandre fraîche selon vos goûts.

L'IMAGE MYSTERE...

Où se trouve cet extrait d'image dans Werentzhouse ?
Attention, l'image se lit dans tous les sens ...



PRESERVONS NOTRE ALSACIEN...

« HOPLA »

Hopla est une expression qu'on entend fréquemment en Alsace. Elle est rentrée dans le langage courant et n'est pas réservée qu'aux dialectophones.

Hopla = "Allez, c'est parti" ou dans un autre contexte "Oups"

L'expression de base, "hopla geiss", qu'on pourrait traduire par "allez la chèvre, saute !" s'utilise encore pour dire "allez, c'est parti" ou pour encourager quelqu'un, mais c'est surtout l'interjection "hopla" qui est restée.

On l'utilisera par exemple pour encourager un enfant à se préparer "hopla, mets tes chaussures, on va partir".

ACTUALITES SUR LES CHANTIERS EN COURS



AIRE DE JEUX

Installation d'un nouveau module à l'aire de jeux en remplacement d'un précédent équipement dégradé par le temps. L'aménagement est en cours ; ce filet de grimpe permettra aux enfants de s'amuser en toute sécurité—réservé aux enfants âgés de 3 à 14 ans



MODERNISATION DU CIMETIERE

Plusieurs aménagements sont en cours au cimetière dont

- la mise en place d'un ossuaire
- l'aménagement de caveaux cinéraires
- l'aménagement d'un jardin du souvenir
- la mise en place d'une rampe pour l'escalier menant au nouveau quartier
- l'établissement d'un plan détaillé et la gestion informatique des concessions



Côté Nature...

A présent, vous trouverez dans Werentz' Le Mag, un article lié à la protection de l'environnement. La planète est en danger et a plus que jamais besoin de nous. Inutile de revoir entièrement nos modes de vie, juste prendre de bonnes habitudes pour la bichonner.

Des infos, des actualités, des astuces, des conseils...chacun d'entre nous a des choses à raconter, une pierre à poser à l'édifice. N'hésitez plus à nous faire partager vos savoirs et vos savoir-faire, que nous publierons dans les prochaines éditions. Contactez-nous par mail : mairie@werentzhouse.fr

Pour débiter voici 2 bonnes pratiques écologiques simples à adopter pour faire de votre potager un jardin plus écologique.

- Respecter et nourrir le sol :

Pour cela, limiter le bêchage qui bouleverse le sol et détruit les précieux vers de terre et micro-organismes ; le remplacer par un travail beaucoup plus respectueux à la grelinette.

Utiliser des engrais naturels : ils améliorent la structure physique du sol et apportent les nutriments nécessaires aux cultures. Les engrais de synthèse peuvent être avantageusement remplacés par des produits d'origine naturelle : pensez d'abord au compost, simple à réaliser vous-même, qui est à la fois un bon engrais et un excellent amendement (modifie et enrichit le sol). Autre façon de prendre soin du sol : utiliser des paillis végétaux qui se décomposent lentement en améliorant la fertilité de la terre et sa structure. La pratique du paillage protège en outre le sol de l'érosion provoquée par de fortes pluies.

- Tenir compte du climat, du sol et des saisons :

Votre jardin est soumis au climat de notre région, qu'il est fondamental de prendre en considération pour choisir des plantes adaptées. L'observation de la flore spontanée peut aussi vous donner quelques indications (des boutons d'or en grande quantité indiquent par exemple un sol argileux, tandis que les coquelicots sont l'indice d'un sol calcaire). En choisissant des végétaux parfaitement adaptés à votre environnement, vous obtiendrez des plantes vigoureuses, qui se développeront de façon optimale et peu sujettes aux maladies. De plus des végétaux plantés à la bonne saison reprendront mieux et seront plus robustes. Planter ainsi vos arbres et arbustes de préférence en automne, ou ne repiquez pas vos légumes trop tôt au printemps.

A vos jardins !

